



Selon le décret 2019-536 du 30/05/2019, **TOUS LES DOCUMENTS** demandés ci-dessous sont **OBLIGATOIRES**.

- Le dernier bulletin de salaire ou les 6 derniers bulletins de salaire pour les nouveaux arrivants d'au moins 6 mois d'ancienneté.
- Pour les retraités, règlement de la cotisation annuelle et justificatif de l'ancien employeur.
- Le livret de famille complet ou acte(s) de naissance si enfant(s) à charge.
- Le justificatif de handicap en cours de validité pour les enfants à charge (s'il a lieu)
- L'avis d'imposition du foyer **2020 sur les revenus 2019**. Page 1 et 2. **Sans ces documents, le QF le plus fort sera appliqué.**
- La taxe d'habitation 2020 recto-verso.
- Un RIB en cours de validité (facultatif).

**Toute fausse déclaration entraînera la suspension immédiate de l'adhésion ainsi que le remboursement des sommes indûment perçues.**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie exact les renseignements portés ci-dessus.

Le :

Signature :

« tout document émanant ou traité par le CASC de Grand Poitiers fait l'objet d'un enregistrement sur support informatique à l'usage exclusif du CASC de Grand Poitiers et de ses partenaires pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Ce droit s'exerce par demande écrite adressée au CASC- Mairie de POITIERS-CS10569-86021 POITIERS CEDEX »

**HORAIRES  
D'OUVERTURE**

8H30—13H00

14h15—17h30

**Fermeture au public**

**tous les mardis**



05.49.52.36.45



contact@casc-grandpoitiers.fr



www.casc-grandpoitiers.fr



CascGrandPoitiers



@Casc\_GPoitiers

**ADRESSE POSTALE CASC**

Mairie de Poitiers  
CS 10569  
86021 POITIERS CEDEX

**Locaux situés :**

**53 rue Théophraste Renaudot  
86000 POITIERS**